

Présentation des principales Informations Budgétaires et Financières

Le président présente les éléments rétrospectifs et prospectifs nécessaires à la préparation du budget 2023 et à la révision des tarifs.

Les consommations d'eau ont légèrement augmenté en 2022, l'effet "été chaud" ayant été compensé par la prise en compte des consignes d'économies d'eau à partir de la mi-juillet. L'évolution des tarifs et l'augmentation continue mais modeste du nombre d'abonnés ont contribué à relever les recettes mais c'est surtout la relève supplémentaire d'octobre sur Rivières et les conséquences de la semestrialisation sur les secteurs de Rivières et Vieux qui gonflent artificiellement le montant des recettes.

L'année 2023 sera une référence plus robuste sur ce point.

La forte augmentation des achats, notamment l'électricité, les carburants et les fournitures, et la revalorisation de la masse salariale, ainsi que l'augmentation des taux des prêts Banque des territoires ont plus qu'absorbé les gains en recettes, ne permettant pas d'envisager l'augmentation de la Capacité d'autofinancement telle que programmée l'an dernier lors de la définition des tarifs dans la dernière phase de convergence.

Les perspectives pour 2023 reposent soit sur des informations (exclusivement des hausses) soit sur des présomptions (notamment pour l'électricité, en lien avec le SDET TE 81 qui prévoit après une hausse de 70% en 2022 une nouvelle augmentation de près de 50 % en 2023). (Surcoût évalué à près de 400 000 € en 2022 par rapport à 2021 et à près de 500 000 € de plus en 2023).

Le président insiste sur la nécessité de poursuivre la recherche d'autofinancement pour

- Réduire voire éviter l'emprunt
- Tendre vers un renouvellement des réseaux sur un rythme plus soutenu (de 8 km par an actuellement à près de 20 km)
- Pouvoir répondre aux projets des communes (opération « cœur de village » notamment) qui imposent des dépenses nettes pour le syndicat sur des réseaux souvent assez récents mais qu'il serait dommage de ne pas remplacer alors que les aménagements publics qualitatifs sont réalisés.

Il indique aux délégués que le suivi des prix des achats sera renforcé jusqu'à la réalisation du budget afin d'ajuster de la façon la plus fine les tarifs aux besoins de financement.

Le président ouvre la discussion. Les délégués interviennent sur les points suivants :

- Tendre vers une autoconsommation électrique ? le président indique que deux projets sont à l'étude
- Comment limiter les créances irrécouvrables ? Bruno Reverdy-Trésorier- explique que les montants actuels résultent d'un apurement du stock de dettes anciennes.